

SESSION DE FORMATION ORGANISATIONNELLE

La planification des mesures d'urgence

Objectifs

À la fin de la session, les participants :

- sauront quelles sont les obligations légales en matière de préparation face aux urgences ;
- sauront comment planifier ces mesures et préparer leur plan d'intervention en cas d'urgence ;
- sauront organiser des exercices d'évacuation

Plan de la session

- **Les obligations légales**
- **Comment s'organiser : les préliminaires**
 - Le choix du coordonnateur
 - L'identification des risques présents dans l'entreprise
- **Les volets à considérer dans l'organisation des mesures d'urgence**
 - L'éclairage d'urgence
 - Les extincteurs (nombre, emplacement, vérification...)
 - Les issues de secours (nombre, localisation, dégagement...)
 - Le point de rassemblement
 - Les plans d'évacuation
- **La formation du personnel**
 - La marche à suivre en cas d'urgence
- **L'exercice d'évacuation**
 - Comment le préparer
 - Comment le tenir
 - Le bilan et la mise à jour du plan d'urgence

Besoins matériels

- Salle de formation adéquate :
 - chaise et table pour tous les participants
 - écran ou mur pâle dégagé et prises de courant pour projection audiovisuelle (le formateur fournit l'ordinateur et le projecteur)

Autres sessions, documents...

- Fiche technique : [Planifier les mesures d'urgence](#)
- Session de formation : [La prévention des incendies](#)



Durée de la session : 2,0 h

Niveau

- Conférence : sensibilisation
- Formation de base connaissances à la portée de tous
- Session organisationnelle gestion de la santé et de la sécurité
- Session « expert » : spécialisée

Obligation légale ?

- Oui
- Non

Secteur d'activités

- Carrosserie
- Mécanique
- Mécanique de véhicules lourds
- Entreposage
- Vente et distribution de pièces

Clientèle

- Employeurs – propriétaires, gestionnaires, directeurs de service...
- Travailleurs – tous
- Personnes clés en prévention membres du comité de santé et de sécurité gestionnaires en santé et en sécurité représentants à la prévention autres personnes en prévention